

## Matériels pour une aide à l'autonomie

Fauteuil, déambulateur, élévateur, scooter électrique, mains courantes, poignées d'appui : ces matériels sont soit prescrits sur ordonnance par votre médecin, soit votre handicap nécessite une adaptation plus poussée de ces matériels et sont prescrits par un ergothérapeute.

Ces matériels sont soit intégralement financés par la sécurité sociale soit avec un financement complémentaire en déposant une demande de PCH (Prestation de compensation du handicap) et en vous adressant auprès de votre mutuelle.

Selon la spécialisation nécessaire à votre équipement vous pouvez vous adresser à votre pharmacien ou à un professionnel de matériel orthopédique.

Vous pouvez aussi tester le matériel dans un CICAT (Centre d'informations et de conseils en aides techniques). Il en existe deux à proximité de Fontenay-sous-Bois.

<https://www.cramif.fr/centres-de-ressources-pluridisciplinaires-et-cicat> ↗

Vous pouvez aussi vous équiper en achetant ou en louant du matériel recyclé avec Ecoreso. <http://www.ecoreso-autonomie.org/> ↗

### HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte  
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**